



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**


GOVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Appel à projets 2026

Collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique

Reconnaissance / Émergence Financement de GIEE et groupes Écophyto 30 000




GOVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Visioconférence d'information
Mardi 24 mars 2026 – 14h

Ordre du jour

1. Contexte et objectifs de l'appel à projets
2. Comparatif et attendus des 2 dispositifs GIEE/30 000
3. Calendrier et modalités
4. La logique projet
5. Reconnaissance GIEE – Grille et critères d'évaluation
6. Reconnaissance 30 000 – Critères d'évaluation
7. Le projet et la vie des collectifs en phase de reconnaissance
8. L'émergence de collectif
9. Aides financières
10. Ressources et contacts utiles
11. Compléments méthodologiques

1 - Contexte et objectifs de l'appel à projets

Appel à projets "Collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique"

Accompagner les agriculteurs dans le changement vers des pratiques agroécologiques

S'appuyer sur la **force d'un groupe**
et le soutien d'un **animateur**



Développer et **massifier** ces
groupes d'agriculteurs



Pendant **plusieurs années**

(Émergence)

Reconnaissance
n1

Reconnaissance
n2

Reconnaissance
n3

Reconnaissance
+/- n4, 5... (GIEE)

Poursuite, renouvellement
éventuels



La force du collectif pour oser le changement

Se rassurer face à l'incertitude,
aux autres (voisins, famille...),
Renforcer sa motivation

Mutualiser les
coûts et les risques

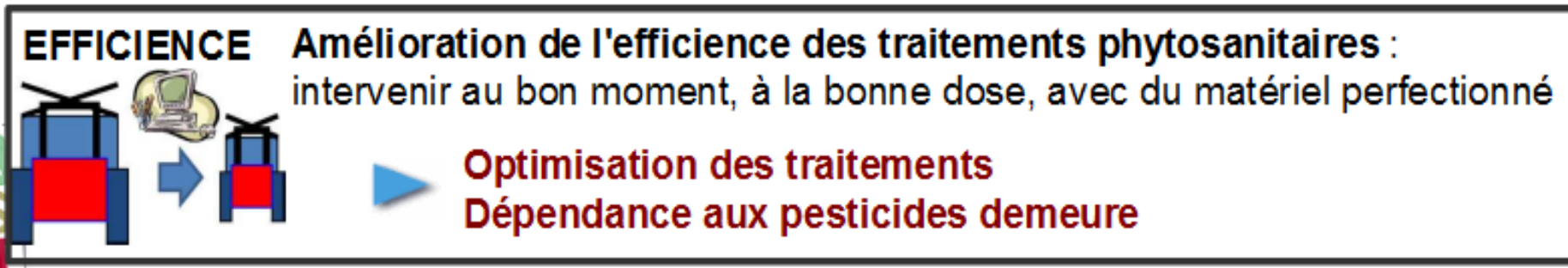
Mixer les savoirs
descendants (issus de la R&D) et
ascendants (issus de la pratique)
pour en créer de nouveaux

→ une évolution du métier de conseiller : du conseil technique individuel vers

- le conseil stratégique (approche à moyen ou long terme, en termes de système d'exploitation, de production, de culture/d'élevage),
- l'accompagnement de l'agriculteur (vers davantage d'autonomie décisionnelle)
- et l'animation d'un groupe dans son projet

Ça relève de l'agroécologie ou pas ?

Les différents degrés de changement de pratiques



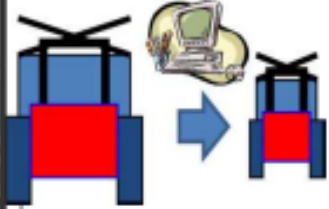
En élevage :
les antibiotiques

Ça relève de l'agroécologie ou pas ?

Les différents degrés de changement de pratiques

EFFICIENCE

Amélioration de l'efficacité des traitements phytosanitaires :
intervenir au bon moment, à la bonne dose, avec du matériel perfectionné

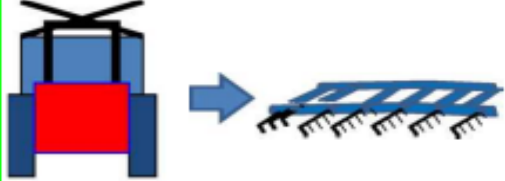


Optimisation des traitements
Dépendance aux pesticides demeure

En élevage :
les antibiotiques

SUBSTITUTION

Choix de produits plus respectueux de l'environnement
Abandon du chimique au profit de méthodes biologiques
(ex: Biocontrôle) ou mécaniques



Moindres impacts sur l'environnement
Auto-régulation des pathogènes par l'agro-écosystème
non-restaurée

En élevage :
Ex : huiles
essentielles,
homéopathie,
ostéopathie

Ça relève de l'agroécologie ou pas ?

Les différents degrés de changement de pratiques

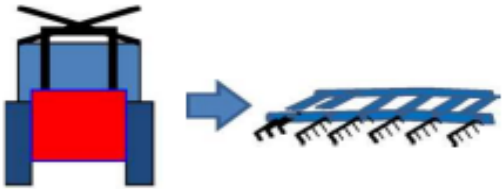
EFFICIENCE Amélioration de l'efficacité des traitements phytosanitaires :
intervenir au bon moment, à la bonne dose, avec du matériel perfectionné



Optimisation des traitements
Dépendance aux pesticides demeure

Approche analytique

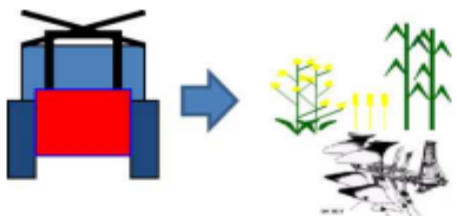
SUBSTITUTION



Choix de produits plus respectueux de l'environnement
Abandon du chimique au profit de méthodes biologiques
(ex: Biocontrôle) ou mécaniques

Moindres impacts sur l'environnement
Auto-régulation des pathogènes par l'agro-écosystème
non-restaurée

RECONCEPTION



Changement des pratiques : rotations longues avec
introduction de cultures diversifiées, dates de semis, choix des
variétés, succession de cultures, introduction d'infrastructures
agroécologiques (pour les auxiliaires)

Intervention à l'échelle du système de production
Restauration des capacités de régulation de l'agro-écosystème
pour une bonne gestion des pathogènes et ravageurs

AGROECOLOGIE

En élevage :
les antibiotiques

En élevage :
Ex : huiles
essentielles,
homéopathie,
ostéopathie

En élevage :
Médecine préventive
(alimentation-
digestion, bâtiments,
races rustiques,
relations homme-
animal...)

Réduction
des produits
phytosanitaires

E
Observation des par-
celles et des stades
physiologiques (OAD,
tour de plaine)

E
Sécuriser les con-
ditions d'application
des produits (mieux
pulvériser, choix des
matières actives)

S
Utilisation de
Biocontrôle

S
Faux-semis-
déchaumage

S
Variétés
tolérantes

S
Couverts d'intercultures pour
étouffer les adventice

S
Gestion des bandes enherbées
autour des parcelles.

S
Désherbage
mécanique

S
Labour une année
sur trois

E
Décalage de
semis (avance :
colza et céréales de
printemps, retard :
céréales d'hiver)

S
Association d'espèces
végétales différentes
(plantes compagnes et colza)

R
Introduction de haies
ou de bandes fleuries

R
Introduction de prairies
temporaires dans la rotation
(nettoyage du sol et apport de
matière organique)

R
Diversification de la rotation :
alternance de cultures hiver/prin-
temps/été pour casser le cycle des
adventices

E
Localisation
des traite-
ments (zones
cibles)

R
Allongement de
la rotation pour
casser les cycles
Bioagresseurs et
adventices

Complexité
de mise en oeuvre

Classements des leviers agronomiques en GCPE

Légende

- E** EFFICIENCE
- S** SUBSTITUTION
- R** RECONCEPTION

RAISONNEMENT

ÉVITEMENT

POTENTIEL INITIAL

ATTÉNUATION

2 - Comparatif et attendus des 2 dispositifs GIEE/30 000

GIEE et Groupes 30 000 : points communs, spécificités



DRAAF :	SREA	SRAL
Objectif	Transition agroécologique (AE) du système d'exploitation visant la triple performance (dispositif inscrit dans la loi d'avenir d'oct 2014 + décret)	Transition AE centrée sur la réduction de l'usage des produits phytos, en s'inspirant des leviers démontrés dans les fermes DEPHY, en concordance avec les objectifs de la stratégie nationale (a minima)
Thématique	Toutes celles en relation avec l'AE	Obligatoirement phytos
Echelle du projet	Système d'exploitation	Système de culture (a minima) ou + large
Niveau de chgmt de pratiques	Avec reconception visée à terme	Efficience acceptée, substitution souhaitée mais encourager la reconception
Indicateurs	Au choix mais relatifs à chacune des 3 performances : économique, environnementale et sociale	IFT obligatoires et leurs déclinaisons + d'autres choix
Bilan à fournir + capitalisation	- Tous les 3 ans : bilan technique - à la fin : bilan tk + CR de capitalisation + livrables diffusés sur plate-forme rd-agri.fr	Bilan d'activité annuel avec indicateurs IFT et leurs déclinaisons + activité du groupe
Financements sur 3 ans	Animation : crédits CASDAR dédiés gérés par la DRAAF Investissements : PSN (FEADER)	Animation : crédits Ecophyto dédiés gérés par les agences de l'eau
Reconnaissance	Arrêté préfectoral pour la durée du projet (>=3ans)	Attestation délivrée par le comité des financeurs pour 3 ans à la demande

3 – Modalités et calendrier

Candidatures sur démarche numérique

(remplace *demarches-simplifiees.fr*)

Inscription préalable / créer un compte



demarche.numerique.gouv.fr

[Se connecter](#)

[Aide](#)

[FR](#) ▼

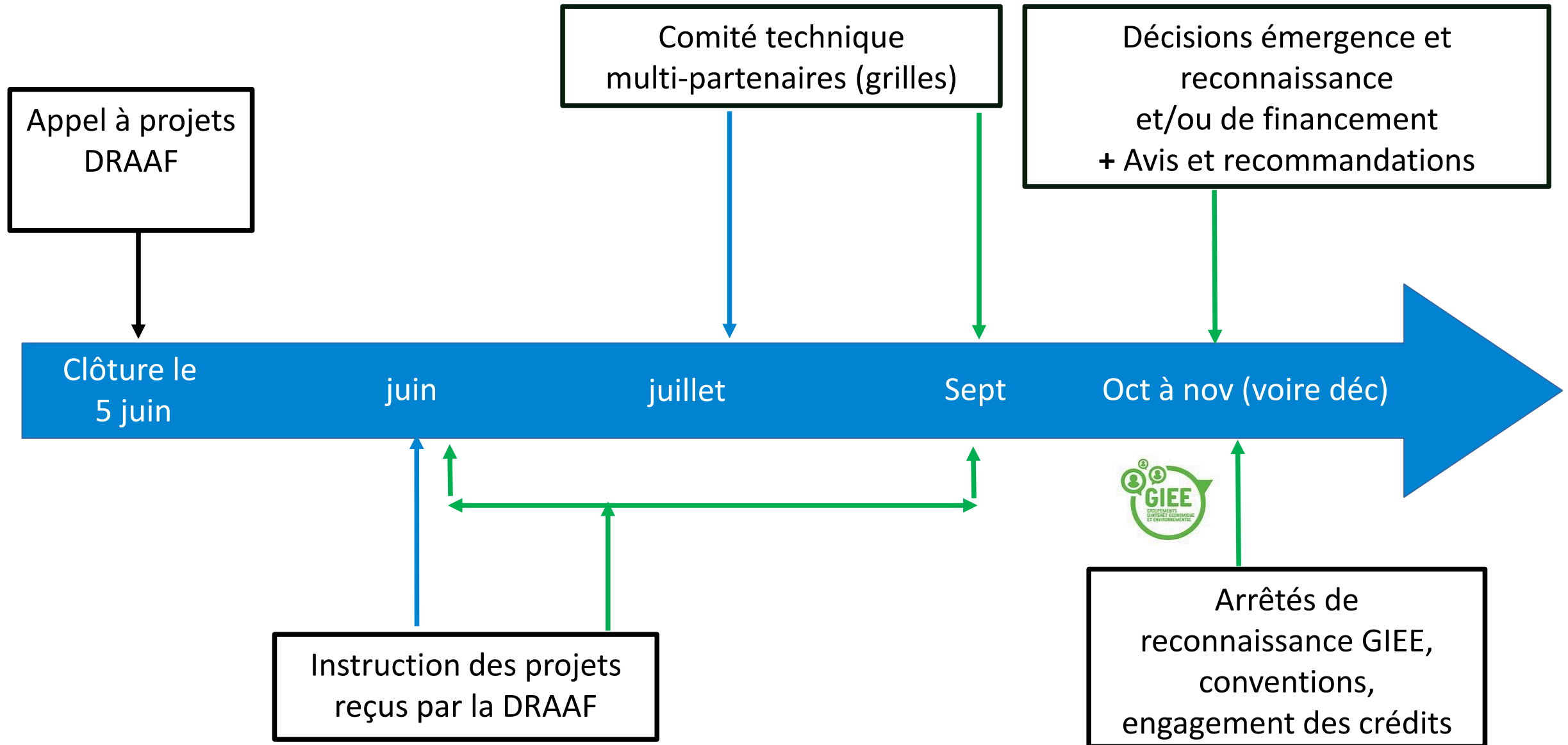
[demarches-simplifiees.fr](#) s'appelle maintenant demarche.numerique.gouv.fr.

**Effectuer
une démarche
administrative
en ligne**



Le lien vers chaque démarche de l'AAP figure dans le tableau récapitulatif de l'AAP sur la page Internet de la DRAAF

Processus de l'appel à projets : étapes et calendrier



Fin de la séparation vente/conseil - qui peut porter ?

Exclusion, au sein de l'animation des groupes 30 000 et des GIEE orientés "phyto", de l'exercice d'une activité de conseil à l'utilisation de PPP, telle que nouvellement définie par l'article L.254-6-4 du CRPM, à savoir :

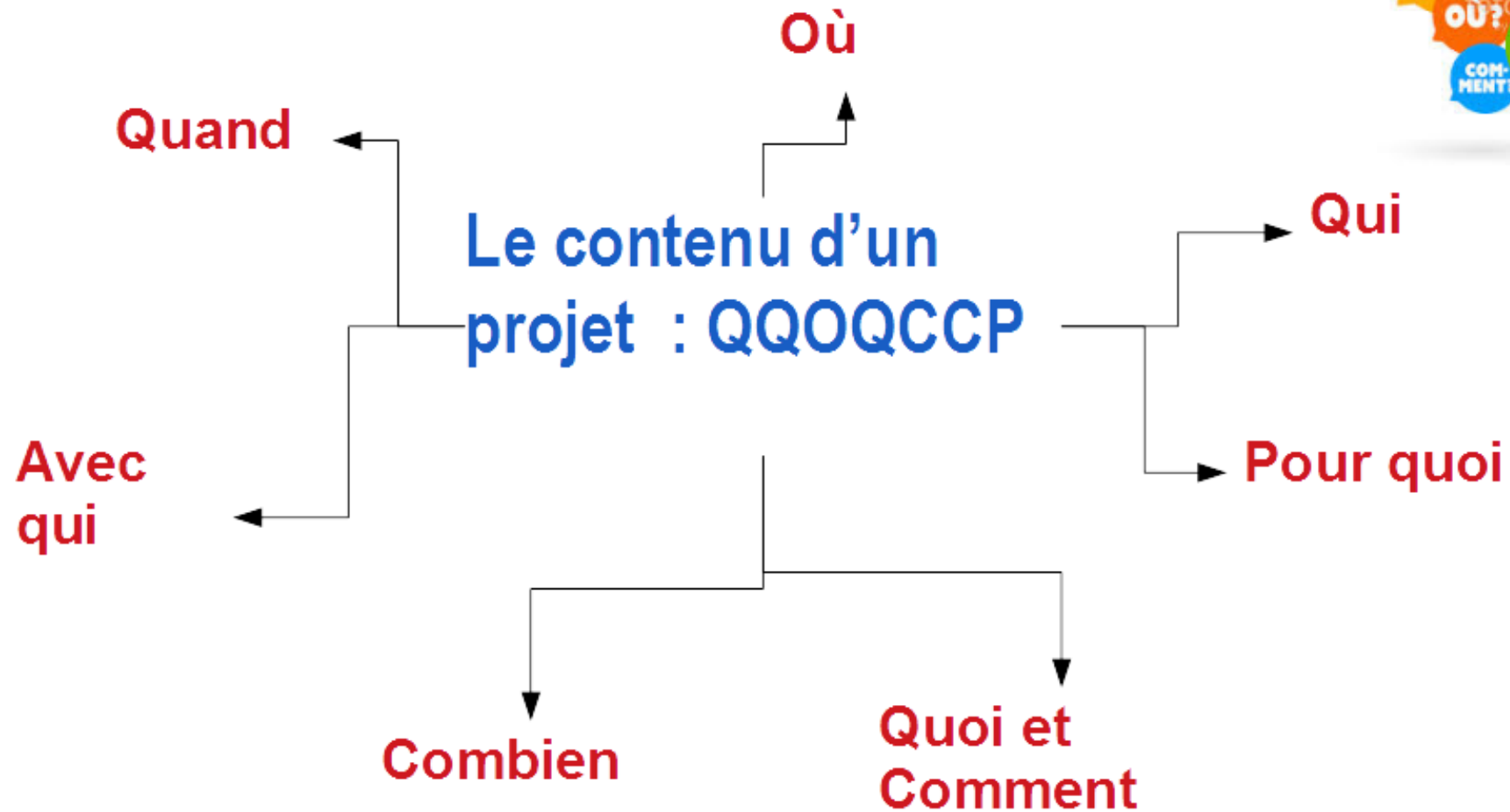
un conseil individuel

- formalisé par écrit
- faisant l'objet d'une facturation séparée (= prestation payante)

Conclusion : agrément conseil pas imposé pour animer un collectif

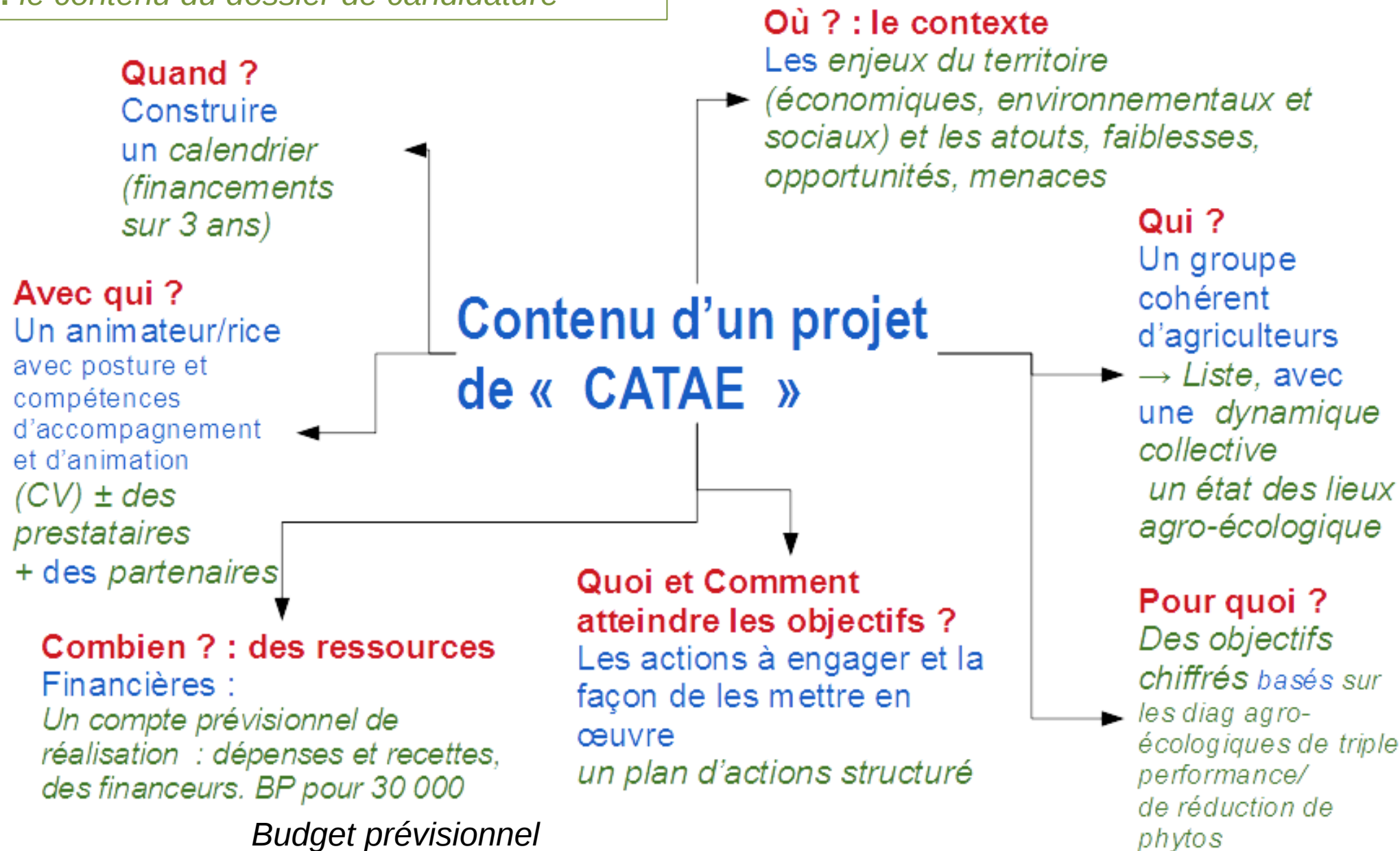
4 – La logique « projet »

La transition agro-écologique en collectif
est assimilable à un projet



0113456007

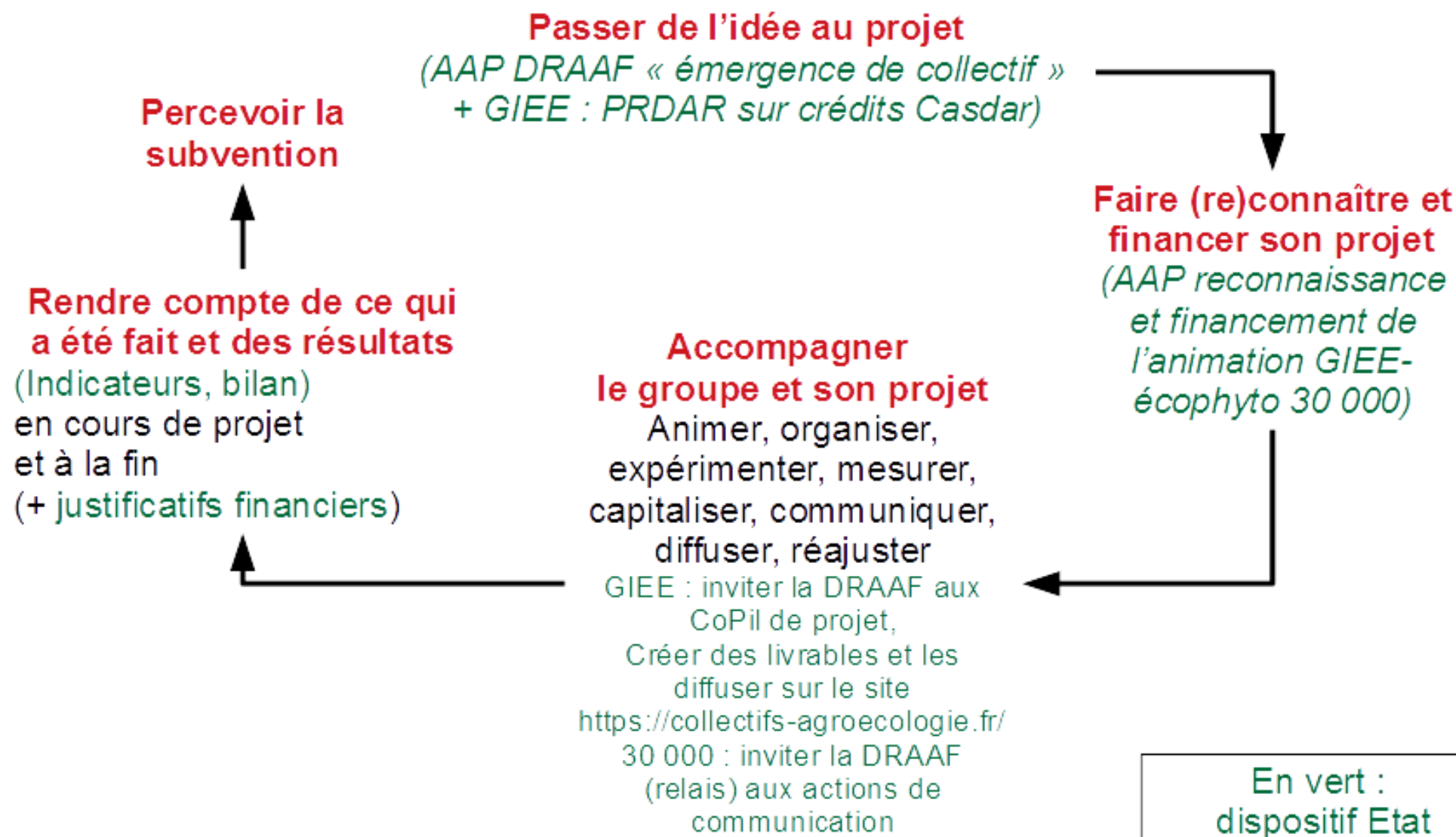
En vert : le contenu du dossier de candidature



CATAE : Collectif d'agriculteurs en transition agro-écologique

Les différentes étapes d'un projet de « CATAE » :

construction, mise en œuvre, évaluation, financement



5 – Reconnaissance en tant que GIEE

Grille et critères d'évaluation

Grille d'évaluation d'une candidature GIEE (cf. n°2014-1173 du 13/10/2014)

Les 5 critères incontournables à valider individuellement



Reconnaissance

- Le projet cherche à améliorer les trois performances :

- Économique** : diminution de charges, amélioration/diversification des revenus
- Environnementale** : amélioration ou maintien de pratiques avec un caractère systémique
- Sociale** : emploi, conditions de travail, lutte contre l'isolement



- Les actions sont pertinentes :

- elles favorisent la biodiversité, reposent sur les régulations biologiques, permettent une diversification, améliorent l'autonomie du système, favorisent la résilience
= principes de l'agro-écologie, avec approche système



- Le collectif constitue une plus-value par rapport à une somme d'actions individuelles



Grille d'évaluation d'une candidature GLEE (cf. n°2014-1173 du 13/10/2014)

Les 5 critères à valider globalement



Reconnaissance

- Le partenariat : filières, territoires et société civile
- Le caractère innovant ou expérimental du projet (innovation technique et/ou sociétale – possibilité de prendre en compte l'innovation locale)
- La pérennité des actions et du collectif : perspectives de poursuite au-delà de la durée projet
- L'accompagnement des exploitants :
 - aide à l'animation et au pilotage de projet,
 - accompagnement technique
- La reproductibilité du projet

+ *En transversal : qualité de présentation, cohérence moyens/objectifs/durée, présence d'un suivi et d'indicateurs*

6 – Reconnaissance des groupes Écophyto 30 000

Critères de sélection



Réduire l'usage des phytos au sein des exploitations en s'appuyant sur les résultats DEPHY FERME



Capitaliser
= formaliser les résultats positifs obtenus et les difficultés rencontrées



Communiquer
les résultats au reste de la profession agricole



Pour **massifier** la transition agroécologique à bas niveau de phytos

Objectifs



Points-clés du volet reconnaissance groupes 30 000

Projet sur
3 ans

Points-clés du volet reconnaissance groupes 30 000

Projet sur
3 ans

Diagnostics
agroécologiques
réalisés sur toutes
les exploitations

Points-clés du volet reconnaissance groupes 30 000

Projet sur
3 ans

Diagnostics
agroécologiques
réalisés sur toutes
les exploitations

8 exploitations
minimum

20 agriculteurs
maximum

Points-clés du volet reconnaissance groupes 30 000

Projet sur
3 ans

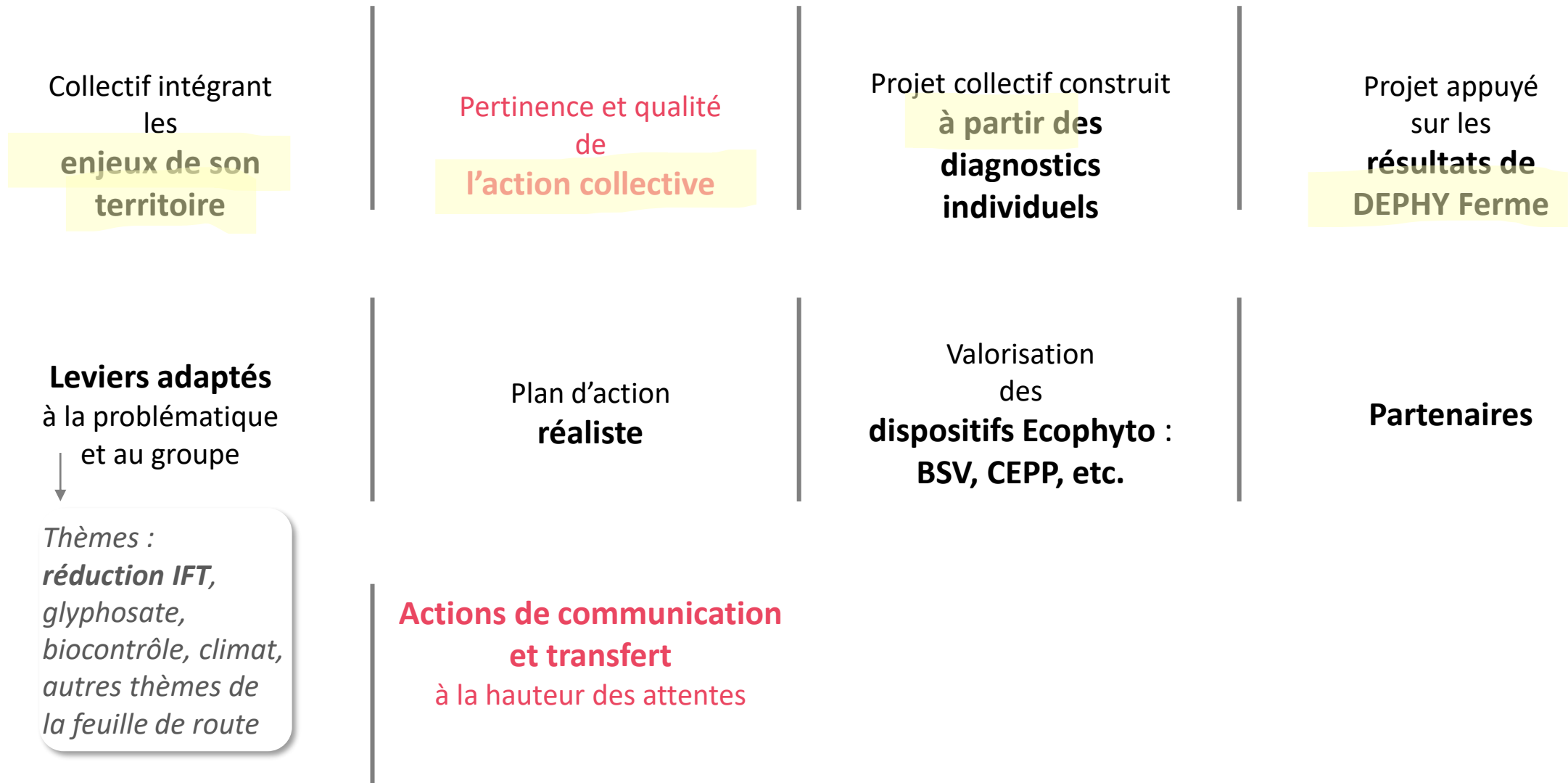
Diagnostics
agroécologiques
réalisés sur toutes
les exploitations

8 exploitations
minimum

20 agriculteurs
maximum

25% maximum
d'agriculteurs
DEPHY ou 30 000

Critères de sélection du volet reconnaissance groupe 30 000



7 – Le projet et la vie des collectifs reconnus

Années de reconnaissance

- Animation collective
- Petite part d'individuel au service du collectif



Années de reconnaissance

● Animation collective

Réunions collectives

programme annuel, leviers, difficultés/solutions, bilan de l'année...



Réunions bout de champ



Échanges, rencontres avec les partenaires



Formation des agriculteurs, de l'animateur



Voyages d'étude, salons, démo.,...



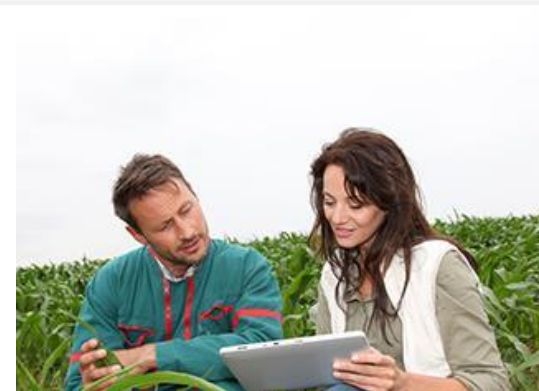
● Petite part d'individuel
au service du collectif

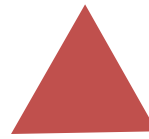


Suivi des leviers mis en place



Indicateurs obligatoires et
supplémentaires





Pourquoi est-ce important de capitaliser ?



Pour les agriculteurs du collectif

- **Progresser** (apprendre de ses réussites, de ses erreurs, de ses échecs), développer de nouvelles compétences
- **Valoriser** les actions menées et les éventuels résultats obtenus
- **Transmettre** (pairs, réseaux...).

Pour l'ensemble des collectifs de développement agricole source d'enrichissement et d'échanges

Pour l'ensemble des agriculteurs

source de nouvelles techniques à mettre en œuvre

Pour les politiques publiques

documenter la transition agroécologique et
diffuser de nouvelles pratiques auprès des agriculteurs

Pour la recherche fondamentale et appliquée

hybrider les savoirs scientifiques et issus des pratiques
pour produire de la connaissance adaptée

Années de reconnaissance

Communication externe



Années de reconnaissance

Communication externe

CONFÉRENCES

Comités de suivi : Présentation des résultats aux acteurs du territoire



Années de reconnaissance

Communication externe

DÉMONSTRATIONS

Portes ouvertes



Années de reconnaissance

Communication externe

FORMATIONS

Intervention enseignement agricole,
Certiphyto



Années de reconnaissance

Communication externe

PUBLICATIONS

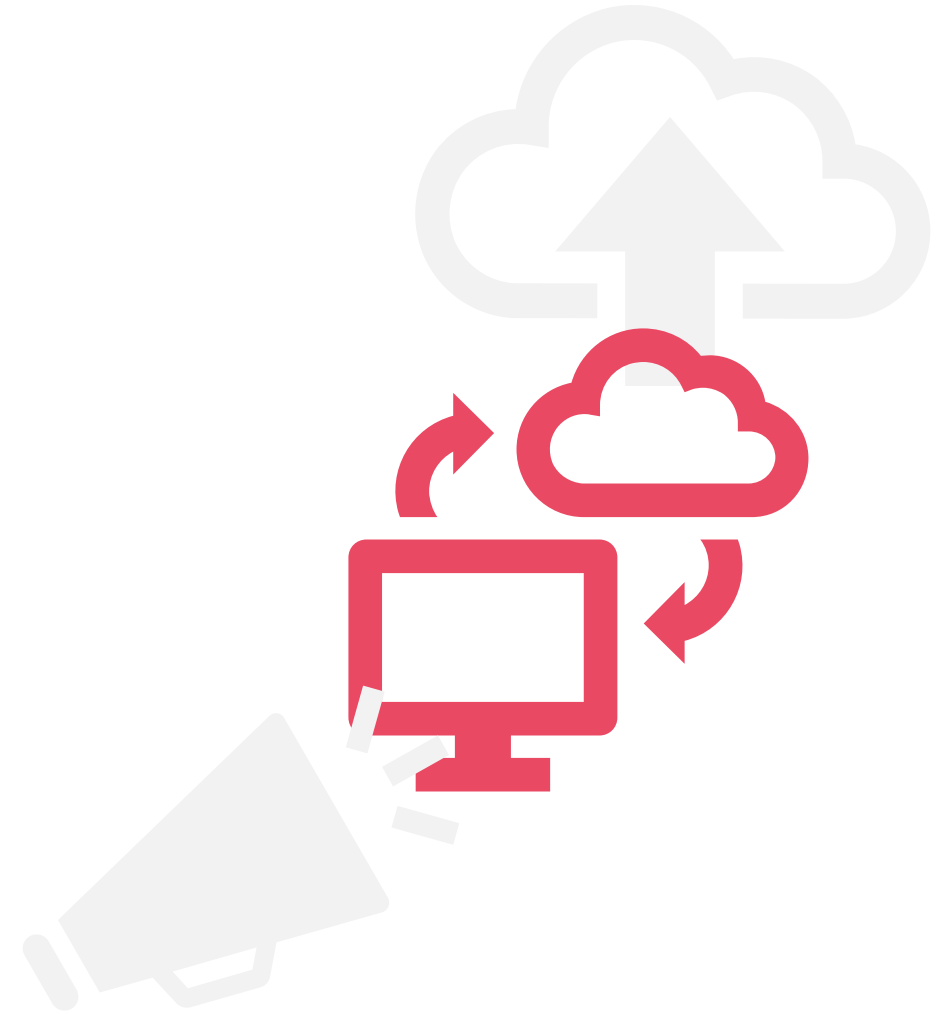
Articles presse, newsletters



Années de reconnaissance

Communication externe

DIFFUSION DES LIVRABLES
Sur les sites web dédiés



8 – L'émergence de collectif

Année d'émergence

Recrutement des agriculteurs



Diagnostics agroécologiques individuels



Définition des objectifs (avec indicateurs),
du projet du groupe,
de la thématique de travail et
des leviers agronomiques



Recherche et établissement de partenariats
(DEPHY FERME, autres collectifs, enseignement,...)



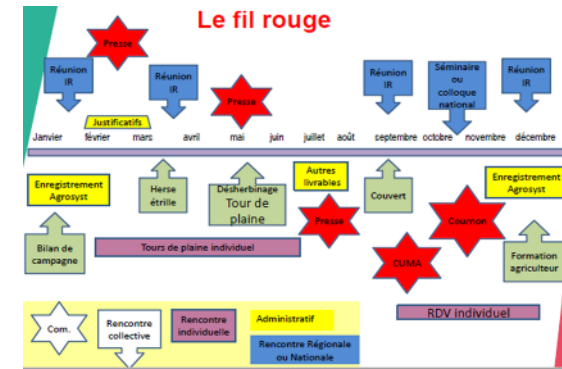
Recherche d'interventions sur des compétences techniques



Veille pour s'approprier les résultats de la recherche
dont DEPHY EXPE



Construction d'un plan d'action pluriannuel



Bilan d'émergence rempli au moment de la candidature à la reconnaissance



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

[Demarche.numerique.gouv.fr](https://demarche.numerique.gouv.fr)

Candidature à la reconnaissance



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

[Demarche.numerique.gouv.fr](https://demarche.numerique.gouv.fr)

9 – Aides financières

Aides financières animation (groupes émergents et reconnus)

- Aides accessibles sur **l'ensemble de la région** Auvergne-Rhône-Alpes dans la limite des crédits disponibles, et en fonction du nombre de dossiers et de la qualité des projets reçus
- **A compléter par d'autres crédits**
 - FEADER
 - Conseil régional
 - Collectivités locales, intercommunalités en fonction de leurs projets (politique agricole, TEN, PCAET, etc.)
 - ADEME
 - Fonds privés (fondations, financement participatif...)
 - Et bien-sûr, l'autofinancement
- **Plafond : 10 000 €** maximum pour l'émergence ; aucun pour les groupes reconnus

Aides financières animation (groupes émergents et reconnus)

Groupes Ecophyto 30 000

Demandes dématérialisées (dossier supplémentaire)

- Crédits dédiés détenus par **agences de l'eau** (Rhône Méditerranée, Adour Garonne et Loire Bretagne) sur leur **territoire de bassin**
- Actions éligibles au financement et règles d'attribution des aides des 12^e programmes d'intervention
- LB = taux d'aide 50 % plancher dépenses éligibles 6 000 €
- RMC et AG = taux d'aide 70 %, plancher dépenses totales 10 000 € (RMC)



GIEE

- Crédits d'**État**, via des crédits CASDAR dédiés aux GIEE
- Enveloppe régionale variable selon les années (entre 350 et 568 k€)
- Taux d'aide variable, choisi par le porteur (plafond = 80 %)
- Plafond :
 - aucun pour les GIEE reconnus (montant d'aide moyen : 32 000 €)
 - 10 000 € pour les émergents
- Attention : diagnostic et charges de structure au réel (forfait interdit par le régime d'aides)

10 - Ressources et contacts utiles

Ressources



- Documents et modalités de l'appel à projets : Sites internet [DRAAF \(agroécologie et GIEE\)](#)
- Groupes DEPHY, GIEE, 30 000 existant en région et hors région : [collectifs-agroecologie.fr](#), [EcophytoPIC](#), [DRAAF \(Ecophyto\)](#), annuaire régional des groupes DEPHY, GIEE phytos et groupes 30 000 [Annuaire CATAE](#)
- Accompagnement de groupes d'agriculteurs : guides méthodologiques des projets [COTRAE](#) et [COLLAGRO](#), etc.
Recensement dans différents réseaux et liens vers les ressources sur projet [COLLAGRO](#)
- [Guide des financements](#) pour réduire les phytos, à destination des agriculteurs
- La page de l'AAP sur le site de la DRAAF (cf. mél de lancement) : [GIEE](#) et groupes Écophyto 30 000 avec une FAQ, des liens, ...

Contacts

- **GIEE** : DRAAF : Annick Jordan (annick.jordan-dupas@agriculture.gouv.fr)
- **Groupes Ecophyto 30 000**
DRAAF : Alexandra Dussaby (alexandra.dussaby@agriculture.gouv.fr)
Chambre régionale d'Agriculture : Virginie Saingery (virginie.saingery@aura.chambagri.fr)
Perrine Vaure (perrine.vaure@aura.chambagri.fr)

Une seule obligation de lieu diffusion des livrables : la plate-forme <https://collectifs-agroecologie.fr/>

Page d'accueil



Trouver un collectif agroécologique GIEE, Groupes 30 000 et DEPHY Fermes

Cette plateforme web permet de trouver facilement les informations sur les collectifs agroécologiques : GIEE, groupes 30 000 et DEPHY Fermes. Grâce à un outil de cartographie, vous pouvez localiser un collectif et accéder à sa carte d'identité et à ses livrables de capitalisation.

La plateforme permet de localiser sur une carte tous les collectifs agroécologiques :

- Par types de groupe : GIEE, groupes 30 000 et DEPHY Fermes.
- Par productions principales : grandes cultures, maraîchage, viticulture, élevage, etc.
- Par thématiques de travail : réduction des produits phytos, conservation des sols, autonomie alimentaire des élevages, etc.

Ces filtres peuvent être croisés pour une recherche plus fine et optimisée.

[Accéder à la carte](#)

Qu'est ce qu'un collectif agroécologique ?

Un collectif agroécologique est un groupe qui met en relation des agriculteurs pour faciliter l'échange de leurs pratiques agricoles, ainsi que le partage de leurs expériences et connaissances en agroécologie.

[En savoir + sur les collectifs](#)



Page régionale 1/3

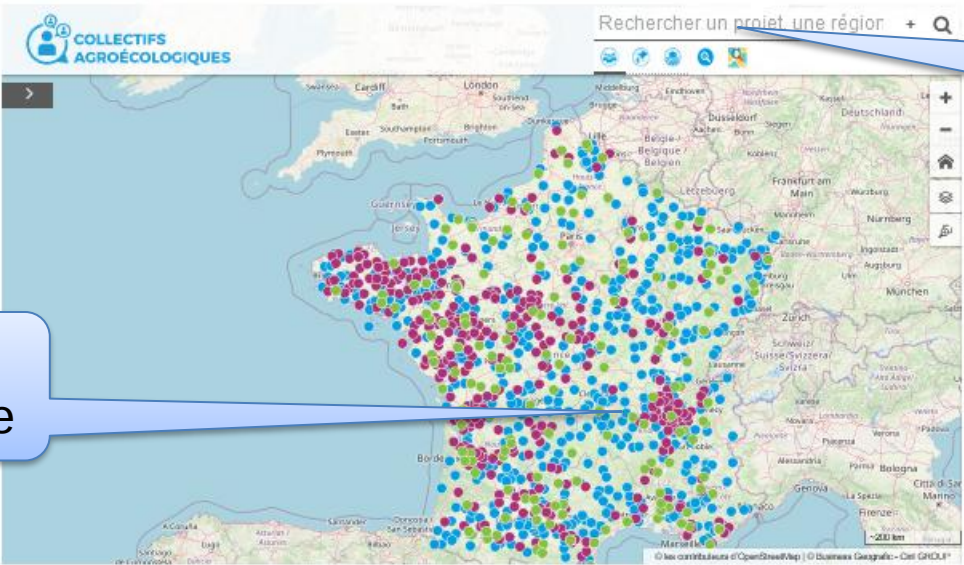


Auvergne-Rhône-Alpes

Chiffres clés, depuis 2014

94 GIEE	55 Groupes 30 000	25 Groupes DEPHY Fermes	+ de 2 000 Agriculteurs engagés dans un collectif agroécologique
------------	----------------------	----------------------------	---

Recherche par point sur la carte



Recherche avec mots-clés, filtres

LES COLLECTIFS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



CONTACTS



Accompagnement et capitalisation des travaux des collectifs : informations, ressources et retours d'expériences

Cette section s'adresse aux porteurs de projet de collectifs Ecophyto ou GIEE, ainsi qu'à leurs animateurs et animatrices. Elle vise à recenser divers ressources et retours d'expériences pour appuyer l'animation de ces collectifs, et en particulier la capitalisation de leurs travaux. La plupart des éléments sont généraux, néanmoins les ressources sont sélectionnées par et pour les acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA). Ce travail est réalisé par le Comité Technique Capitalisation de la région AURA, animé par la Chambre Régionale d'Agriculture AURA, et auquel participe la DRAAF AURA, la FRAB AURA, la FR CUMA AURA, La Coopération Agricole AURA et Trame.



Voir les diapos 20-22

Construire un projet d'accompagnement de collectifs

INFORMATIONS SUR LES DISPOSITIFS



CO-FINANCEMENTS DE PROJET : RETOURS D'EXPÉRIENCES



CONSEILS SUR LA PRÉPARATION D'UN PROJET

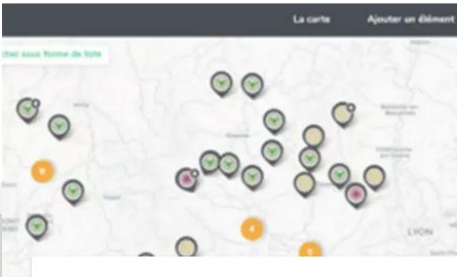


Les actualités de ma région



BILAN DE LA FEUILLE DE ROUTE ECOPHYTO
2019-2023
Le 1 août 2025

Actualité



DÉPLOIEMENT DU DÉSHÉBAGE MÉCANIQUE EN
AUVERGNE RHÔNE ALPES : MISE EN PLACE
D'UNE BOÎTE À OUTILS POUR LES AGRICULTEURS
Le 19 avril 2024

Actualité



Les « Matinées du Désherbage Mécanique » dans l'Ain - 30000 et DEPHY

GIEE PATOUDYAPA (Allier)

Groupe Ecophyto 30 000 EN VITICULTURE (Ardèche)

Groupe Ecophyto 30 000 VISION SOLS (Allier)

TOUTES LES ACTUALITÉS



Trouver un groupe par la carte ou les filtres : exemple

COLLECTIFS AGROÉCOLOGIQUES

Rechercher un projet, une région ou un département + 🔍

Explorer Résultats Infos **Indicat...**

INFORMATIONS

Type de groupe
GIEE

Titre du projet
Autonomie de systèmes d'élevage pâturants en moyenne montagne

[En savoir plus sur le collectif](#)

Structure porteuse
ADDEAR 38

Structure d'accompagnement
ADDEAR 38

Département
Isère

Nombre d'agriculteurs engagés
15

Production principale
Polyculture-élevage

Thématique de travail
Autonomie alimentaire des élevages

~50 km

Cliquer pour accéder aux documents produits par le groupe (stockés sur la plate-forme plus générale rd-agri.fr)

Page d'un groupe sur :

<https://rd-agri.fr/>

Descriptif du groupe

Productions du groupe,
« livrables »

Chaque animateur doit les
mettre à disposition au fur
et à mesure de leur
production

https://rd-agri.fr/detail/PROJET/collectifs_agroecologie/20agiara_048 70 % Rechercher

SF Auvergne-Rhône-Alpe... Pollens L'appel à projets pour ... JOUR 3_Table r... Réponses sur le dispos... Bore-out : symptômes... Sous-estimer soi-mê... Isabe

acceptez l'utilisation de cookies, nécessaires pour le suivi des usages et vous proposer la meilleure expérience utilisateur possible. Si vous n'acceptez pas, nous ne pourrions pas garantir la confidentialité de vos données. En savoir plus

Plateforme de la R&D Agricole

Revenir à ma recherche

Projet **Groupe d'intérêt économique et environnemental (GIEE) - 2020**
Publié par : Collectifs agroécologie

Autonomie de systèmes d'élevage pâturants en moyenne montagne

Résumé

Les thématiques et actions prévues sont transversales à la recherche d'autonomie sur les fermes et à la résilience des systèmes au regard du contexte économique et du changement climatique : autonomie alimentaire, qualité et valorisations des prairies naturelles à végétation diversifiée, engraissement et finition à l'herbe des animaux, qualité et valorisation des produits issus de ces pratiques herbagères, diminution de l'utilisation d'intrants chimiques notamment en travaillant sur le risque parasitaire et l'immunité des jeunes, la gestion et l'auto diagnostic de la santé du troupeau, l'ergonomie et le temps de travail en élevage, la résilience et l'atténuation des pratiques face au changement climatique, l'ancrage social et territorial des fermes du collectif.

• Autre(s) mot(s) clé(s) : Agriculture paysanne, Autonomie alimentaire des élevages, Changement climatique, Conditions de travail, Échanges entre agriculteurs et avec la société, Polyculture-élevage

Description

Motivation de départ et historique Les éleveur.euses du groupe ont participé à un projet mené par l'ADDEAR 38 et Scopela (2014-2016). Ce projet visait une amélioration de l'autonomie alimentaire dans les systèmes d'élevage, donnant la priorité au pâturage et à la valorisation de parcelles dites « pauvres », peu ou pas mécanisables, sèches, en cours de (re)fermeture, avec un cortège de végétation semi-naturelle. Il s'est décliné sur les différents massifs montagnards de l'Isère, avec des journées collectives de formations et d'échanges techniques sur les fermes, la mise en place et le suivi de parcelles tests, et la capitalisation de ces acquis dans un document technique « Le pâturage des prairies permanentes – Des éleveurs des Pré-Alpes innovent pour gagner en autonomie ». Ce projet a conforté les éleveur.euses dans leur recherche d'autonomie (alimentaire, de décision et économique) en leur transmettant les clés de compréhension afin d'être en capacité de choisir des conduites techniques spécifiques à leurs objectifs, aux conditions pédoclimatiques, à l'état de la végétation, loin des solutions « clé en main » souvent proposées par le conseil technique classique. Le projet a été arrêté fin 2016 par manque de moyens d'animation. Certains éleveurs ont poursuivi des échanges, d'autres se sont impliqués pour diffuser les acquis de ce travail, et les réflexions nées de ce projet ont fait émerger pour eux de nouvelles préoccupations, découlant de cette problématique d'autonomie alimentaire. En 2018, le groupe noyau a re-formalisé un groupe d'échanges à partir de cette dynamique, pour aller plus loin dans leurs réflexions autour du pâturage et creuser de nouvelles thématiques (ergonomie en système pâturant, engraissement et finition à l'herbe, santé animale, risque parasitaire et pâturage, autopsie, changement climatique, ...), et ainsi mettre en pratique et échanger leurs acquis entre pairs. Ces éleveurs sont également fortement impliqués dans les diverses actions de l'association et ce projet de GIEE est une poursuite cohérente des actions menées et de leurs motivations. En effet, les motivations du groupe rejoignent le cœur du projet d'Agriculture Paysanne porté par l'association, en particulier autour de la question de l'autonomie globale des fermes, du respect de l'environnement, de l'ancrage social et territorial pour la viabilité et vivabilité des territoires. Le projet de reconnaissance et financement GIEE fait donc suite à l'émergence GIEE 2019 « Développer l'autonomie de systèmes d'élevage pâturants en moyenne montagne, notamment par la valorisation des prairies naturelles ». Lors du bilan de l'émergence, les membres du collectif et les autres paysans ayant participé aux actions ont souligné la belle dynamique créée, la qualité des journées collectives ou formations organisées ainsi que les intervenants et partenaires mobilisés. L'hétérogénéité du groupe, amenant une richesse d'échanges, permet de décloisonner les productions et les savoirs. Agrandissement du groupe Démarré avec 7 fermes, le projet va réunir 11 fermes, soit 13 agriculteur.trice.s. Deux autres éleveurs en cours d'installation souhaitent rejoindre le GIEE dès 2021, portant à 13 fermes et 15 agriculteur.trice.s dès 2021. D'autres éleveur.euses ont été identifié.e.s (3) lors des formations ou journées collectives organisées dans le cadre de l'émergence GIEE 2019 mais ils ne souhaitent pas s'engager officiellement pour le moment, en 2020. Ils souhaitent être associés aux différentes actions collectives du projet et décider de l'intégration au projet après une année de mise en route, pour évaluer l'implication que cela demande. Les thématiques et actions prévues Les thématiques développées par les paysans vise la multi-performance de leur ferme, à la fois économique, environnementale et

Productions associées au projet

Document **Publié par : ADDEAR 38** **Lien** **PDF**

FERME SAINT-OURS - Re-programmer sa chaîne de pâturage et son alimentation pour allonger le temps au pâturage et diminuer le risque parasitaire des agneaux à l'engraissement 2024
Re-programmer sa chaîne de pâturage et son alimentation pour allonger le temps au pâturage et diminuer le risque parasitaire des agneaux à l'engraissement

Accès contributeur

Carte d'identité du groupe

- Structure porteuse : **ADDEAR 38**
- Nombre d'agriculteurs : **15**
- Département : **Isère**
- Territoire concerné : **Massifs de moyennes montagnes en Isère**
- Bassin agence de l'eau : **Rhône Méditerranée Corse**
- Date de reconnaissance du groupe : **14/09/2020**
- Date de fin de reconnaissance du groupe : **30/09/2023**

Dispositif d'accompagnement

- Animateur : **MIGNOT Charlene - contact@addear38.fr**

Partenaires(s)

- AAC (association des agriculteurs de Chartreuse)**
- ADABIO**
- AFOCG des Alpes (association de formation collective à la gestion)**
- AGRIBIO 06**
- AgroPartTech**
- Agrofile**
- Atelier Paysan**
- CEN (Conservatoire d'espaces naturels) Rhône-Alpes**
- CIVAM EMPREINTE**
- CIVAM Finistère**
- Conseil départemental 38**
- Lycée et CHPPA de La Cote Saint André**
- MSA**
- PNR de Chartreuse**
- PNR du Vercors**
- Réseau CIVAM et les membres du projet CO3 (CIVAM bio 09)**
- SCOPELA (Conseil et formation Agriculture et environnement)**

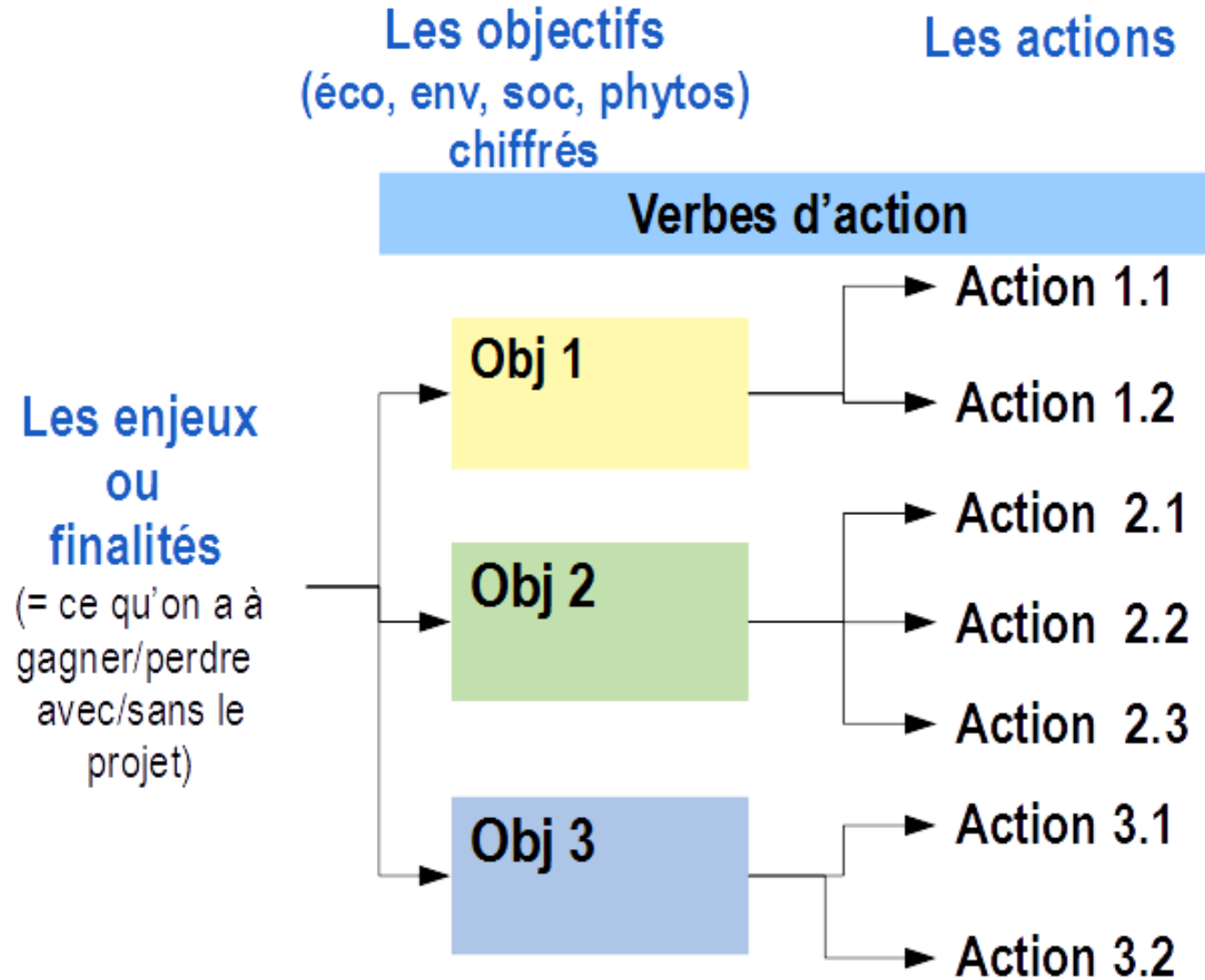
**PAUSE de 10 minutes :
redémarrage à 16h05**



11 – Annexes : quelques éléments méthodologiques pour monter les dossiers

- Logigramme et indicateurs dans un projet, lien avec le diagnostic
- Le groupe et son animation
- Les partenaires
- La capitalisation

La notion de logigramme



NB. Une même action peut concourir à plusieurs objectifs

Les indicateurs dans un projet



Indicateurs, définition, caractéristiques

Définition

Outil d'évaluation et d'aide à la décision

Un indicateur doit être SMART

S	SPÉCIFIQUE : UNE ACTION – UN OBJECTIF
M	MESURABLE : UN INDICATEUR DE RÉSULTAT
A	ATTEIGNABLE : AMBITIEUX ET RAISONNABLE
R	RÉALISTE : PERTINENT ET LIÉ AU POSTE
T	TEMPOREL : UNE DATE – DES ÉTAPES

Indicateurs de projet : quels indicateurs pour quoi faire ?

Avez-vous fait ce que vous aviez prévu de faire (plan d'actions) ?
(conformité entre le réalisé et le prévisionnel)

→ Indicateur de **réalisation** / mise en œuvre des actions

Pour justifier :

la reconnaissance GIEE/30 000

et les financements utilisés

Pièces ad hoc : CR de réalisation, justificatifs (feuilles d'émargement, CR de réunion, ...)

Quels effets directs ont eu les actions mises en œuvre ?

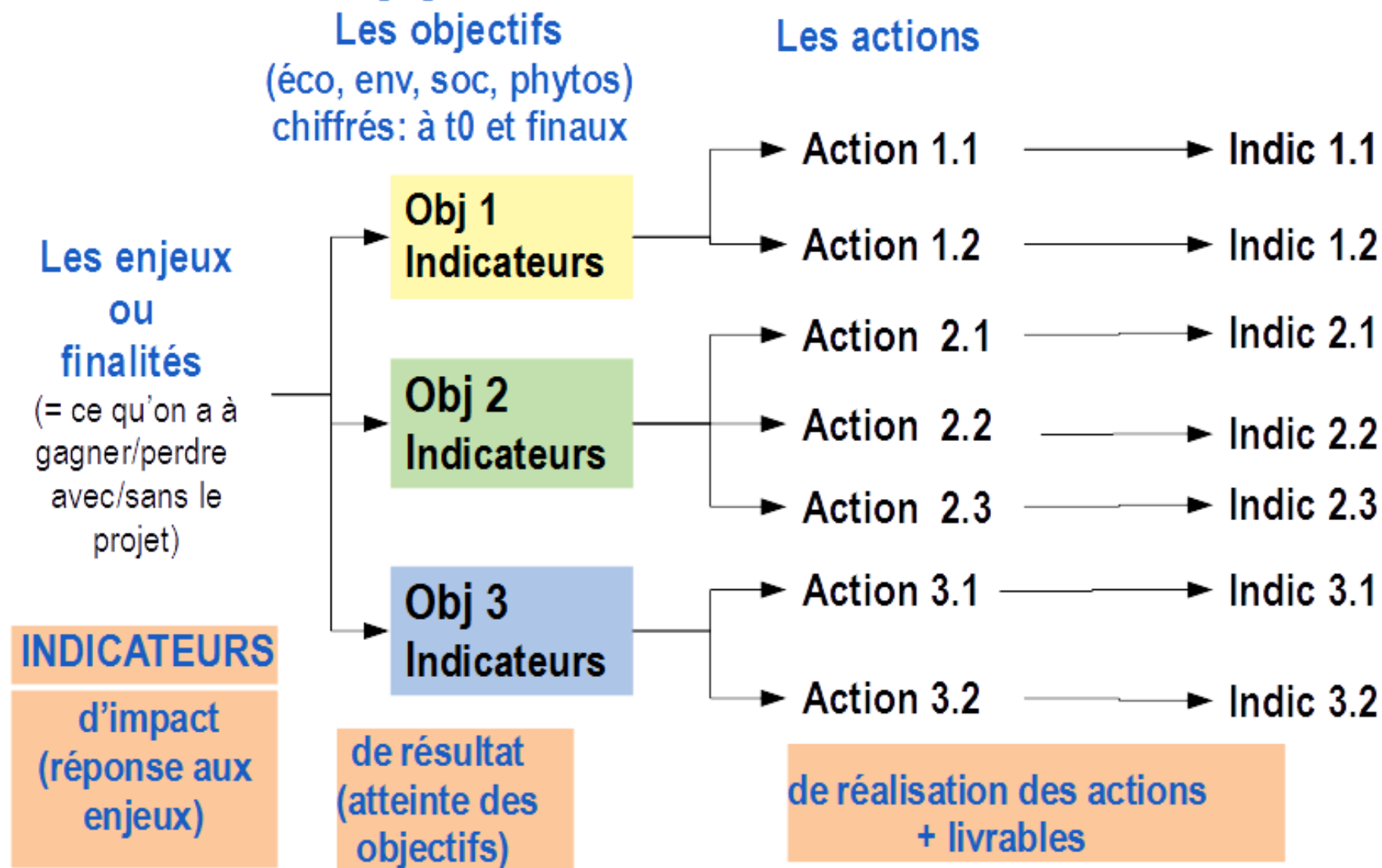
→ Indicateur de **résultat** des actions

Pour situer leur effet sur l'atteinte des objectifs que vous aviez choisis

Pièces ad hoc : CR de capitalisation, livrables réutilisables (formats variables)



La notion de logigramme



Plus value des indicateurs

Quelle plus-value identifiez-vous à traiter de ces indicateurs de performance dans les formations AE-MP pour favoriser une évolution du système ?

Points de repères

- ✓ Quantifier ses pratiques,
- ✓ Cerner ses points faibles
- ✓ Eclairer les impacts

Cadre de référence commun

- ✓ Echanger sur ses pratiques
- ✓ Partager ses expériences

Donne un T 0

- ✓ Suivre l'évolution
- ✓ Mesurer l'efficacité des mesures prises.

Vision globale

- ✓ Prendre des décisions



+ se rassurer

+ Communiquer sur ses pratiques (convaincre un financeur, un client, le grand public...)

Le diagnostic et sa place dans une logique de projet

- = Un **état des lieux** de la situation de départ
qui fait progresser le(s) porteur(s) du projet dans son(leur) approche
- Diagnostic de quoi ?
 - de chaque exploitation (exigé dans le dossier de candidature à la reconnaissance GIEE ou groupe Ecophyto 30 000)
 - du territoire (diag AFOM) demandé dans le dossier
- Qui montre la singularité de la situation et de son évolution possible

Le diagnostic et sa place dans une logique de projet

- = Un **état des lieux agro-écologique de triple performance** de la situation de départ qui fait progresser le(s) porteur(s) du projet dans son(leur) approche
- Diagnostic de quoi ?
 - de chaque exploitation (exigé dans le dossier de candidature à la reconnaissance GIEE ou groupe Ecophyto 30 000)
 - du territoire (diag AFOM) demandé dans le dossier
- Qui montre la singularité de la situation et de son évolution possible

Ce n'est pas une finalité en soi
C'est une étape de la démarche de projet
Pas de diagnostic sans méthode

- **A partager** au sein du collectif ➔ constituer une culture-socle commune,
- indispensable pour **définir ensemble les objectifs communs** à assigner au projet de changement (plus, mieux, autrement)

Un exemple d'outil : diagagroeco.org (ACTA)



COMMENT ÇA MARCHE ?

L'outil s'adapte aux différents besoins des utilisateurs. Il se présente sous forme de questions, tout d'abord de description de vos productions. Cette première partie permet de personnaliser la suite du questionnaire, qui est composé de plusieurs modules parmi lesquels vous choisissez ceux qui vous intéressent plus particulièrement. Vous n'êtes pas obligés de tout remplir en une seule fois, il est possible d'interrompre votre saisie et de la reprendre ultérieurement.



EN SAVOIR PLUS

Mentions légales



Trois modules constituent le cœur de l'outil :

- un module « pratiques » si vous souhaitez porter un regard sur les pratiques mises en œuvre sur l'exploitation,
- un module « performances » si vous souhaitez réfléchir aux performances économiques, environnementales et sociales de l'exploitation,
- un module « démarches » si vous souhaitez vous interroger sur les moyens que vous engagez pour faire évoluer votre exploitation (recherche d'information et de formation, actions collectives...).

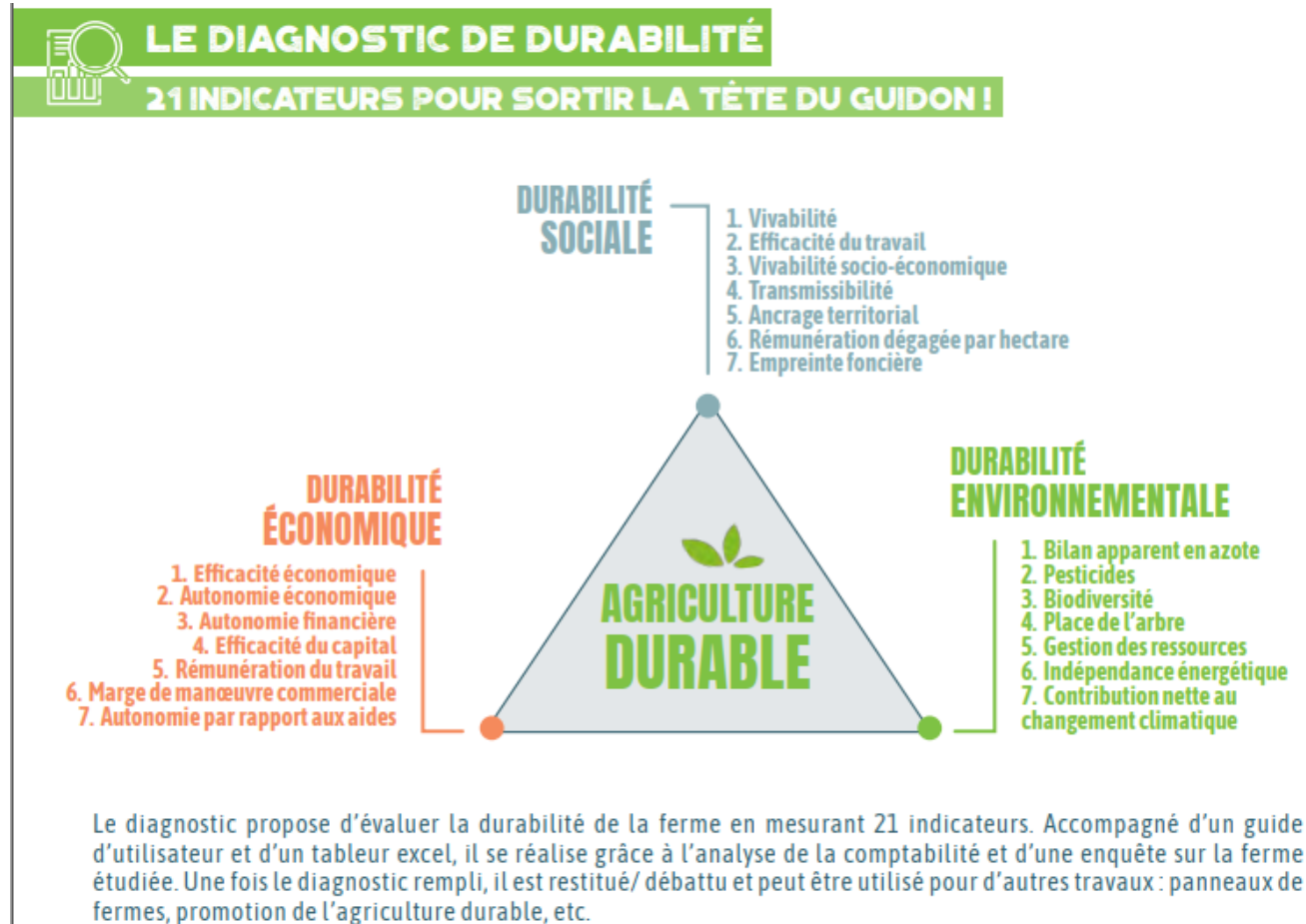
Ces trois modules sont indépendants. Vous pouvez les utiliser tous ou choisir celui ou ceux qui vous intéressent(nt).

Si vous avez choisi de remplir l'ensemble de ces trois modules, deux autres modules complémentaires vous seront accessibles :

- un module « synthèse », qui vous permet d'estimer votre degré d'engagement dans un projet agro-écologique,
- un module « pistes de progrès », si vous souhaitez aller au-delà d'un diagnostic et commencer à réfléchir à ce que vous pourriez mettre en œuvre pour aller plus loin dans l'agro-écologie. Ce module vous permet ou bien de partir d'une performance que vous souhaitez améliorer et d'identifier alors des pistes de pratiques pouvant y contribuer, ou bien de partir d'une pratique que vous envisagez de mettre en place et d'identifier alors l'impact que cela pourrait avoir sur vos performances.

Un exemple d'outil : le diag CIVAM

<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/agriculture-durable-thmatique/pourquoi-comment-evaluer-la-durabilite-dun-systeme-de-production/>



Indicateurs de résultats pour les GIEE : triple performance et pratiques agro-écologiques

- Pas d'outil de diagnostic imposé, pas d'indicateurs imposés
- Propositions d'outils :

[Vademecum](#) des méthodes de diagnostics de durabilité et de certification des exploitations agricoles et ateliers technologiques (réalisé par RésOThem de l'enseignement agricole, 2021)
- Ex : indicateurs issus de l'outil ACTA diagagroeco.org : voir sur <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Realiser-un-diagnostic-agro>

 - De **performance** : rentabilité (ex : VA/UMO en €),
autonomie et robustesse (ex : CO/CA hors primes en%)
 - De **production** : qualité des productions,
santé animale (ex : taux de mortalité des veaux avant sevrage)
 - **Énergie et ressources** : ex : quantité de P minéral épandu/ha
 - **Environnement** : Phytos (IFT),
sols (ex érosion : % de sols nus),
eau et nitrates (ex : solde d'N/ha),
biodiversité (ex : % PP dans la SAU, nb de variétés cultivées)
 - **Social** : travail (vivabilité et intensité, conditions)

Indicateurs de résultats pour les groupes Ecophyto 30 000

- Pas d'outil de diagnostic imposé mais outils proposés comme GIEE
- En termes de réalisation : *ex dans le formulaire bilan*
 - Nombre de réunions collectives
 - Types d'activités,
 - Nombre de partenaires associés et type de relation,
 - Nombre et nature des leviers mobilisés
 - Nombre d'actions de communication
- En termes de résultats
 - **Calcul des IFT OBLIGATOIRE ([calculatrice MASA](#)) pour chaque agriculteur du groupe**
 - Autres indicateurs au choix (charges phyto/ha, biodiversité, temps de travail, etc)

=>Permet de mesurer l'atteinte/écart aux objectifs Ecophyto

Le groupe et son animation

Un groupe, c'est :

Des personnes en interaction entre elles
+
Un objectif individuel pour chacun
+
Un objectif commun pour le groupe
+ quelque chose à résoudre



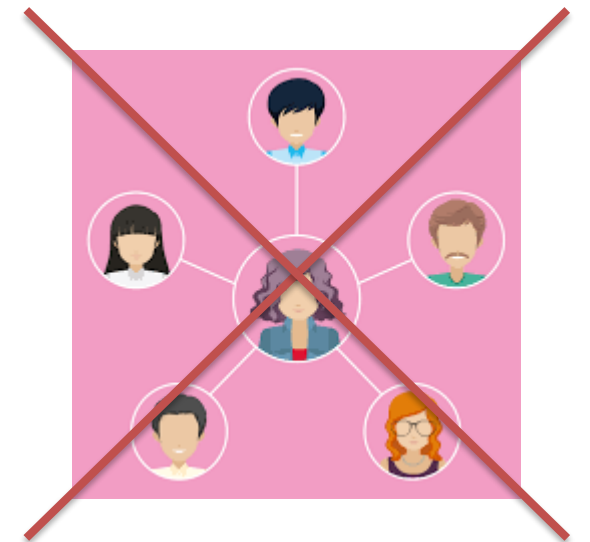
=> Une plus-value par rapport à une somme de personnes

Un groupe, ce n'est pas :

- Des personnes « convoquées » par le référent du groupe et qui interagissent uniquement avec le référent et pas entre elles
- Un comité de suivi du projet

Un groupe ne se limite pas à :

- Des échanges informels



Projet



avec le soutien du Casdar
Appel à projets
« innovation et partenariat »



LES DIFFÉRENTES POSTURES D'ACCOMPAGNEMENT

Certains partenaires de CAP VERT ont déjà travaillé sur la posture d'accompagnement de projets collectifs dans le cadre du projet Métiers circuits courts (Mecico)⁸. Ils ont mis en avant différentes postures pouvant être mobilisées, souvent en fonction du mandat donné par l'organisation employeuse des accompagnateurs et pouvant évoluer dans le temps.

Nous reprenons ici certaines définitions apportées dans la publication « *L'accompagnement au service des circuits courts* » :

Expert

Il porte un ensemble de savoirs précis sur un sujet donné. Il s'agit d'un spécialiste qui doit faire preuve de pertinence dans les réponses à donner à quelqu'un qui recherche une expertise.

Animateur

Il se conçoit d'abord comme une personne ayant des compétences en animation, notamment de réunions ou de groupes de travail. La fonction d'animation est implicitement liée au travail avec un groupe. L'animateur aide au questionnement, reformule, organise, aide à l'organisation du travail...

Accompagnateur

Il « chemine avec ». Il reconnaît donc une notion de proximité (on croit digne d'intérêt le projet que l'on accompagne) mais aussi de distance liée à la posture « de côté », car sa place est en dehors du groupe. Un accompagnement se conçoit dans la durée et non par des interventions ponctuelles.



Les savoir-faire à développer

- Savoir fixer un cadre
- Savoir rappeler l'historique du groupe
- Savoir faire exprimer et préciser les attentes des agriculteurs
- Savoir programmer et établir un programme au vu des attentes
- Savoir se placer en mode « résolution collective de problème
à partir d'un diagnostic partagé »
- Savoir animer sur une journée terrain la dynamique du groupe
- Savoir animer un tour d'herbe ou de plaine sans prendre une posture prescriptive
- Repérer les agriculteurs relais et les experts extérieurs au groupe
- Définir la commande à l'expert et se placer à l'interface entre l'expert et le groupe
- Savoir synthétiser, organiser un bilan de journée,
savoir rendre compte à l'ensemble du groupe...

Ressources sur l'animation d'un collectif

CIVAM : <http://www.agriculture-durable.org/ressources/ressources-pour-animateurs-de-groupes-dagriculteurs/>

L'étude conseil stratégique 2018 : <https://agriculture.gouv.fr/etude-sur-les-conditions-de-deploiement-dun-accompagnement-strategique-vers-une-agriculture-bas>

CUMA, projet Cap Vert: <http://www.cuma.fr/france/actualites/cap-vert-comprendre-et-accompagner-la-transition-agroecologique-en-collectif>

CASDAR changer : <https://www6.inrae.fr/systemesdecultureinnovants/Nos-Actions/Former-et-Accompagner/CHANGER>

Projet PSDR COTRAE (Collectifs en Transition AgroEcologique) : <https://www.psdr-ra.fr/Les-projets-PSDR-4/Transition-agroecologique/COTRAE>

Projet CASDAR DYNAMITAE (Dynamiser, appuyer et motiver pour la transition agro-écologique) : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/agro-ecologie/agro-ecologie-les-actus-pres-de-chez-vous/dynamitae-2019-2021-dynamiser-appuyer-et-motiver-pour-la-transition-agro-ecologique/>

Les partenaires dans le projet



Partenariat : définition



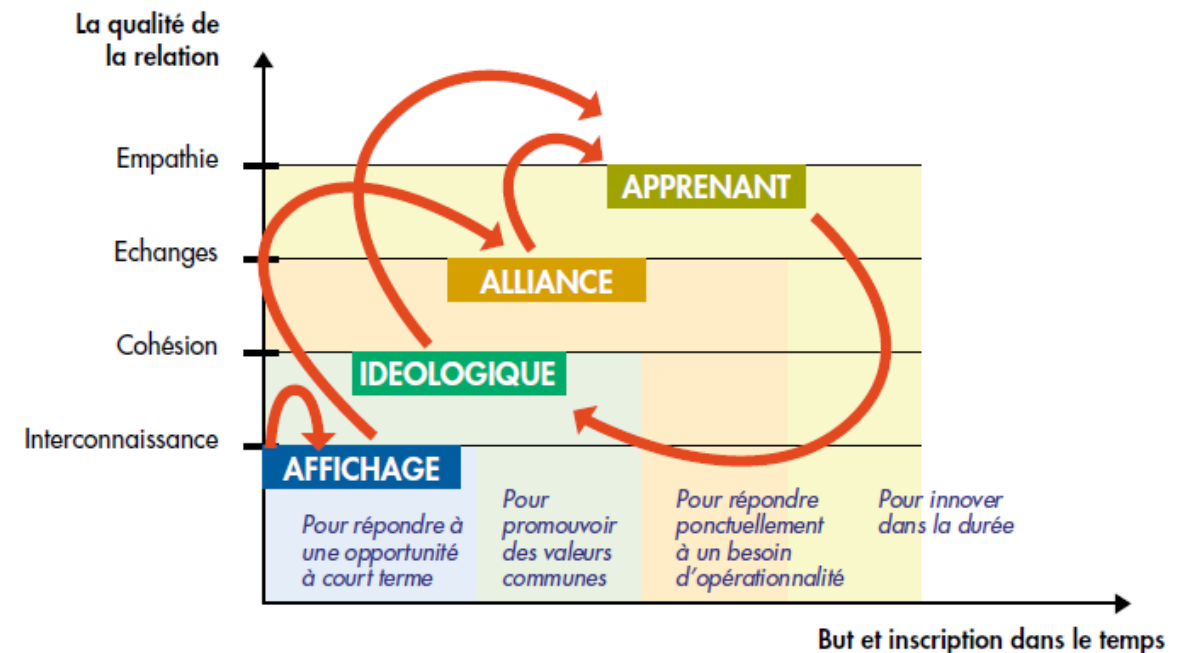
- une relation dans laquelle au moins deux parties, avec des **objectifs partagés**, s'entendent pour faire quelque chose ensemble, qu'elles n'auraient jamais pu faire seules
et pour le succès des 2 parties → relation professionnelle + **sociale**
- Le partenariat suppose donc **un partage du travail (équipe)** et donc un partage :
 - des ressources, des pouvoirs, des avantages
 - mais aussi des risques, des prises de décision et des responsabilités.
- Peut être formalisé dans une convention (bi ou multi-partite)
- Ce n'est pas : ≠ un prestataire de service, un fournisseur, un client, un soutien moral

Partenariat : ses intérêts



- Augmenter **la portée de l'action** au-delà de son public, de son territoire, de son secteur...
- Créer **une production nouvelle ou plus pertinente** que l'existant (en associant des compétences, par exemple)
- Assurer la **réussite du projet** en intégrant les jeux d'acteurs (des partenaires)
- Assurer des **ressources financières** suffisantes à ses propres projets par la mise en synergie
- Un partenariat à niveau variable :

Source :
projet **kaléinove**



Partenariat de l'enseignement agricole avec les collectifs



- **Implication de la ferme de l'établissement :**
 - Membre du collectif → Participation aux échanges de pratiques
 - support d'un essai ou expérimentation (sur une parcelle ou dans l'élevage)
 - support d'une visite des membres du collectif sur l'exploitation de l'établissement
 - Support dans des formations (valorisation d'une compétence ou d'une innovation ; ex : conduite de matériel)
 - Faciliter le lien enseignement – développement
 - accueil d'une réunion technique ou d'une journée de communication-diffusion autour du projet du collectif (lieu adapté : accessibilité, sécurité, logistique, intérêt, ouverture)

Partenariat de l'enseignement agricole avec les collectifs

Types d'actions potentielles :

• En amont ou début de projet :

- Bibliographie
- diagnostics agro-écologiques d'exploitations du collectif
- travail d'un groupe d'élèves-classe sur les indicateurs du projet
- participation et expertise pédagogique sur des ateliers de co-innovation

• En cours de projet :

- organisation ou accueil d'une réunion technique
- Co-construction d'un matériel agricole expérimental avec un groupe-classe
- réalisation d'un essai, expérimentation sur l'exploitation de l'établissement
- organisation d'une visite des membres du collectif sur l'exploitation de l'établissement
- observations-suivis sur des parcelles d'agriculteurs du collectif par des élèves
- échanges de pratiques entre agriculteurs,
- Organisation de formations

• En cours et/ou fin de projet : capitalisation et diffusion

- travail d'un groupe d'élèves-classe sur les indicateurs du projet
- organisation d'une journée de communication-diffusion autour du projet du collectif dans l'établissement
- réalisation de supports (fiches, posters, ...)...

Implication de l'enseignement agricole dans les collectifs



Informations à disposition

- Nationales et génériques :

- Vidéo « Qu'est ce qu'un EPL ? Quel intérêt pour un projet de recherche? »
<http://valomieux.blogspot.com/2015/04/quest-ce-quun-epl-quel-interet-pour-un.html>
- document national Casdar
https://adt.educagri.fr/fileadmin/user_upload/Documents/Acteurs_et_dispositifs/Autres_dispositifs/Casdar/liens_EA_CASDAR_maj_dec2025.pdf

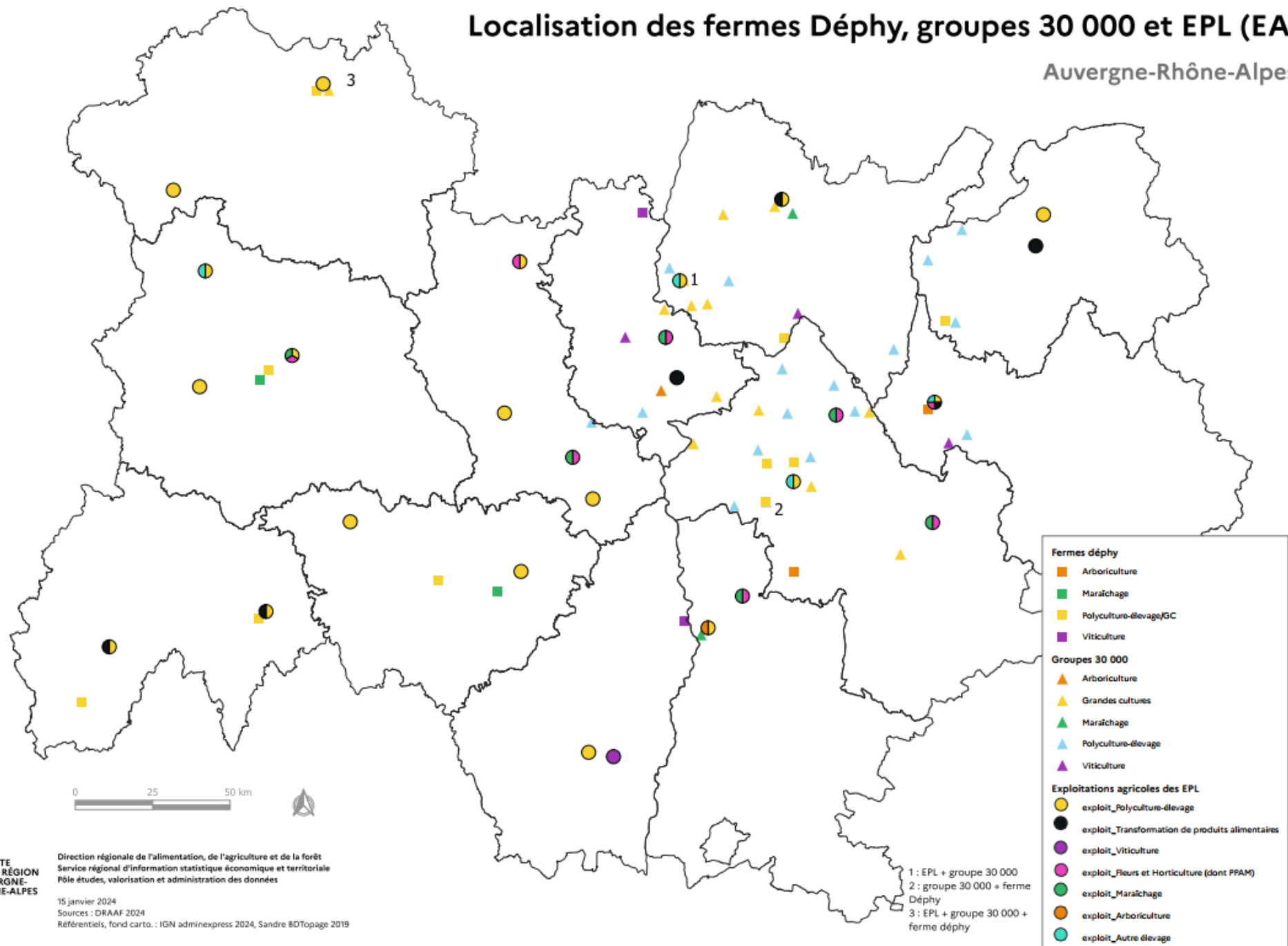
- Régionales AuRA :

- Des référents « enseigner à produire autrement »
-> contacter le SRFD : Mathilde CAMPEDELLI : mathilde.campedelli@educagri.fr
- Un livret de présentation des exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Decouvrez-les-exploitations-et>



Localisation des fermes Déphy, groupes 30 000 et EPL (EA)

Auvergne-Rhône-Alpes



Autres types de partenaires (exemples)

Autres structures de développement agricole

ITSAP (cf. document « concilier production apicole, service de pollinisation et productions végétales et animales dans le cadre d'un GIEE

Acteurs économiques des filières (coop, négoce, distributeur...)

Organisme de recherche/développement (institut technique, INRAE, enseignement supérieur agronomique, station expérimentale)

Animateur-riche de démarche territoriale (syndicat d'eau, collectivité territoriale type communauté de communes, PNR, métropole, ...)